MLN MAGAZINE

VILLE DE MANDELIEU-LA NAPOULE

Janvier 2012 - N° 149

Le Maire et son Conseil Municipal
vous invitent
à la cérémonie des vœux
le 20 janvier 2012 à 18h
au Centre Expo Congrès

SOMMAIRE

Sortie du prochain MLN Hebdo : 11 janvier 2012

3 > Édito de Monsieur le Maire

4-5 > Retour en images

6-7 > En bref

8-9 > Travaux

10 > En direct du Conseil Municipal

11 > Intercommunalité

12 > Brèves de l'AGENDA 21

13 > Système d'alerte en nombre

14-15 > Bienvenue dans la ville.com

La ville poursuit la modernisation du service public local au travers d'un panel de e-services, géré par le Service Communication.

16 > Recensement dans la commune

17 > Les aides à domicile engagées dans la qualité du service

18-19 > Une eau potable de qualité et à moindre coût

Une eau moins chère et de meilleure qualité, un réseau de distribution plus performant, c'est l'engagement de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) de l'eau potable.

20-21 > Nautisme, une belle moisson de médailles

22-23 > Culture

24 > Les trois groupes du Conseil Municipal

25 > Agenda

26 > Cinéma

27 > Etat Civil

ÉDITION : Directeur Publication : Mme Claude Caron, Conseiller Municipal subdélégué à la Communication - Rédacteur en chef : Laurent Doppler - Rédacteur : Jean-Christophe Giret - Directeur de la Coordination : Thierry Pelletier - Conception et réalisation : Régine Frey - Axel Dofing - Crédits photos : OTA, Olivier Andrivon - Imprimeur : Imprimerie Trulli - Vence
Dépôt Légal I.S.S.N. : 1268-4686

Agenda 21
Mandelieu-La Napoule

Préservons notre environnement - Votre magazine municipal est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur Imprim'vert. Conformément aux engagements écologiques pris par votre ville, et qui s'inscrivent dans la démarche « AGENDA 21 ».

L'année 2012
en perspective

L'année qui vient de s'achever a été marquée par de grands bouleversements internationaux et par de fortes turbulences sur le plan économique. En 2012, ce contexte difficile va mobiliser toute notre capacité d'action. L'objectif est de continuer à faire de Mandelieu-La Napoule une ville aux finances saines qui investit pour son avenir et dont le renforcement de la qualité de vie de ses habitants demeure une priorité essentielle !

L'objectif pour 2012 est d'être les acteurs de notre avenir pour ne pas le subir. Car vous le savez, cette période de crise financière et économique profonde fragilise notre pays, l'Europe mais aussi le monde entier. Au niveau local, nous commençons à en mesurer toutes les conséquences et nous devons y répondre activement. Le gel des dotations de l'Etat, l'incertitude de certaines recettes nous obligent à la prudence. **C'est pourquoi, notre ville a pris soin d'assainir ses finances pour pouvoir, d'ici 2014, solder intégralement le compte d'une dette qui n'a cessé de diminuer depuis 1995. Nous avons également voté, le 12 décembre 2011, un budget qui a dégagé 6,4 millions d'euros d'économies favorisant ainsi l'investissement, sans augmenter vos taux d'impôts communaux.** Avec 14,4 millions d'euros, consacrés à l'investissement, notre commune se donne les moyens contrôlés d'agir et de préparer son avenir.

En 2012, Mandelieu-La Napoule, la ville distinguée par 14 labels nationaux, va poursuivre son action destinée à améliorer le cadre de vie et la sécurité de ses habitants. Les réalisations de grands projets d'embellissement de l'avenue Henry Clews et de l'Allée des Mimosas, la poursuite de la modernisation du Centre de Surveillance Urbain, ou encore les travaux destinés à nous protéger des inondations et des incendies, participeront à cette politique de qualité de ville que nous avons le devoir de vous offrir. Je n'oublie pas les nouveaux équipements culturels et sportifs qui verront le jour en 2012. La création d'un espace entièrement dédié à notre jeunesse à Capitou, l'aménagement d'un théâtre de verdure et la réalisation du Parc des Oliviers en sont les exemples phares.

Aujourd'hui, notre responsabilité, en premier lieu la mienne en tant que maire, est de répondre au défi du renforcement de notre économie, de l'emploi, des solidarités. **Mandelieu-La Napoule doit être synonyme d'excellence en terme de tourisme de loisirs et d'affaires. Elle doit également continuer d'accompagner les plus fragiles d'entre nous par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale ou de ses réseaux de solidarités animés par les citoyens comme les Voisins Solidaires.** Ne l'oublions jamais, c'est en montrant la force collective de nos talents que nous réussissons à faire de notre ville une grande famille dans laquelle les mots ambition et solidarité ont un sens.

Mandelieu-La Napoule est une belle histoire de famille que nous avons écrite ensemble avec le sens de l'intérêt général et une même volonté qui dessinent un destin collectif. **Restons vigilants afin de préserver ces acquis, menacés par un projet d'intercommunalité bâclé et en contradiction avec les intérêts et les aspirations de mes concitoyens** **(voir page 11).** Permettez-moi de vous souhaiter à vous, à vos familles, à vos proches, à vos amis, à tous ceux que vous aimez et qui vous sont chers une excellente année. Je vous adresse à tous mes voeux les plus sincères de réussite et de bonheur **en vous invitant à la traditionnelle cérémonie des vœux le 20 janvier 2011, à 18h, au Centre Expo Congrès.**

« CONTINUONS ENSEMBLE À FAIRE DE MANDELIEU-LA NAPOULE UNE GRANDE FAMILLE DANS LAQUELLE LES MOTS AMBITION ET SOLIDARITÉ ONT UN SENS »

Bonne année à toutes et à tous
Bonne année Mandelieu-La Napoule !

Bien à Vous

Henri LEROY
Maire de Mandelieu-La Napoule
Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur

Noël intergénérationnel au Centre Expo Congrès. *Grâce à un généreux donateur, la Ville a pu offrir un spectacle aux familles le 21 décembre dernier. La compagnie Equinoxe a su ravir petits et grands avec « Ilona et le livre magique ». Tous les participants se sont restaurés autour d'un goûter à l'issue de l'animation. Les tout-petits ont reçu des chocolats et ont également rencontré le Père Noël.*

Entreprenariales. *Le Maire, Vice-Président du Conseil Général a accueilli Eric CIOTTI, président du Conseil Général en présence d'Yvon GROSSO, président de l'Union pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes à l'occasion de la 10e édition des Entreprenariales au Centre Expo Congrès. Le thème de cette année, « Demain l'entreprise », a permis à de nombreux entrepreneurs de se rencontrer et de débattre le 8 décembre dernier.*

Les élèves du Centre Culturel Municipal (CCM) entrent en scène.

La troisième audition des élèves de musique du CCM s'est déroulée le mercredi 14 décembre à l'Espace Léonard de Vinci. Cet événement permet de se rendre compte du travail effectué par les musiciens depuis le début de l'année. Ainsi, chaque élève a joué un ou plusieurs morceaux appris sous la conduite de son professeur. L'échéance principale étant le grand concert annuel. Cette soirée a également permis aux élèves de se mettre dans les conditions d'une véritable audition et de leur apprendre à gérer tous les paramètres liés à une prestation scénique. En prime, les parents ont pu apprécier les progrès de leurs enfants.

Améliorez votre anglais avec le Centre Culturel Municipal

Le Centre Culturel Municipal (CCM) organise pour la rentrée de janvier, une session de préparation aux tests du TOEIC (Test of English for International Communication) et du TOEFL (Test of English as a Foreign Language). Ces examens permettent d'évaluer les aptitudes à l'anglais d'entreprise (TOEIC) et à l'anglais pour les universités anglo-saxonnes (TOEFL). Ces ateliers sont destinés plus particulièrement aux étudiants et aux actifs qui pourront faire valoir leur score sur leur Curriculum Vitae. Les cours ont lieu les vendredis soirs à 19h30 et 21h, et peuvent accueillir encore quelques élèves. **Renseignement : 04 92 97 49 65**

Judo

Le Judo Club Mandelieu organise un challenge Benjamins le dimanche 8 janvier à la salle Olympie, toute la journée. L'occasion de voir évoluer nos futurs champions. **Renseignements : 04 93 49 57 43 ou 06 22 72 31 35**

Repas de fête pour les anciens

Le Centre Communal d'Action Sociale organise **le repas annuel de l'amitié réservé à nos anciens, le 21 février 2012 au Centre Expo Congrès.** Ce déjeuner dansant permet de se retrouver autour d'une table conviviale tout en profitant d'une animation musicale de qualité. **Il est offert aux personnes non imposables, âgées de plus de 65 ans, et domiciliées depuis plus de 3 ans sur la commune. Si vous remplissez ces trois conditions, vous pouvez vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale, 89 avenue de Fréjus - Paul Ricard, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la photocopie de votre dernier avis d'imposition, avant le 13 février 2012.** Les personnes ne remplissant pas toutes les conditions peuvent toutefois assister à ce repas en achetant leur place au préalable. **Renseignements : 04 92 97 30 08.**

Gym d'entretien : reprise des inscriptions

Le Service des Sports reprend les inscriptions pour la Gym d'entretien. Cette discipline, dispensée du lundi au vendredi, permet de se renforcer musculairement, d'améliorer sa forme ou tout simplement de s'entretenir physiquement.
Renseignements et inscriptions :
Service des Sports, Estérel Gallery de 9h à 16h30
Tél : 04 92 97 49 70
sports@mairie-mandelieu.fr
Tarif résident : 52 € / semestre
Tarif autre commune : 100 € / semestre.

Médaille de la ville pour Pierre-Antoine PERALDI

Pierre-Antoine PERALDI a reçu la médaille de la ville le 30 novembre dernier des mains de Monique ROBORY DEVAYE, premier adjoint, en présence de Claude ARTIAGA, président de l'Union Nationale des Combattants. Monsieur PERALDI, ancien combattant de la Seconde Guerre Mondiale, est notamment chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Bien vu !

Marque Qualité Tourisme pour le CEC

Le Centre Expo Congrès (CEC) a obtenu la marque qualité tourisme le 6 décembre dernier. Il fait partie, avec quatre autres Palais des Congrès français, des premiers établissements en France à recevoir pareille distinction pour ses activités de développement du tourisme d'affaires. La Marque Qualité Tourisme avait déjà été attribuée à l'Office de Tourisme et des Congrès pour son accueil et sa promotion artistique. Il s'agit d'une reconnaissance qui souligne l'importance des efforts entrepris pour toujours mieux accueillir les clientèles et améliorer la qualité de l'offre touristique. Rappelons que le Plan Qualité Tourisme a été créé par l'Etat le 9 septembre 2003. La marque Qualité Tourisme récompense les établissements à vocation touristique engagés dans une démarche qualitative et ayant satisfait aux audits réalisés régulièrement par des organismes indépendants.

Résultats de la Coupe du Club Loisirs des Anciens

Les adhérents du Club Loisirs des Anciens ont participé à la Coupe du président Jean-Marc GILLERON tout au long du mois de novembre dans les épreuves de belote, tarot et pétanque. La paire Jean-Paul PREVOST-Jean-Paul COUSIN s'est imposée à la belote. Jacques GERARD a gagné au tarot. Tandis que Jean STECHELE a remporté la compétition en pétanque.

Mesures de sécurité concernant les sangliers

Les sangliers ont tendance à proliférer dans la région et se rapprochent sensiblement des zones urbaines et des habitations. Pour éviter tout accident - il s'agit d'animaux sauvages - et par respect de la loi, **il est strictement interdit de nourrir ces mammifères. Une telle action est d'ailleurs passible d'une amende s'élevant à 135 €.** Par ailleurs, pour des raisons impérieuses de sécurité, la commune va procéder à des battues administratives, réglementées par arrêté préfectoral, permettant de réguler la population des sangliers.

Les voiles mandolociennes napouloises s'exportent

La voilerie UK Sails, basée à Mandelieu-La Napoule dispose d'un savoir-faire reconnu dans le monde entier. Ainsi, l'entreprise fabrique les voiles du Défi Chinois pour la Coupe de l'America dont la 34e édition se disputera à San Francisco en 2013.

Electricité : les bons gestes pour éviter les coupures

La consommation d'électricité augmente très sensiblement en période hivernale. Afin d'éviter des ruptures d'alimentation électrique dans le département, il est recommandé de modérer sa consommation, particulièrement l'hiver, aux périodes de pointe entre 18h et 20h. De simples gestes éco-citoyens permettent d'y arriver, comme éteindre les appareils en veille, la lumière en quittant une pièce ou utiliser son lave-vaisselle aux heures où l'éléctricité est la moins chère.

Pour plus d'informations et des conseils pratiques : www.ecowatt-provence-azur.fr

Élus : Rémy ALUNNI, Alain AVÉ

Cadre de vie : la ville agit !

Informations sur les chantiers et travaux en cours sur la commune. Les délais annoncés sont hors intempéries.

TRAVAUX ACHEVÉS

Travaux d'accessibilité réalisés dans le cadre du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

Pour ouvrir davantage ses espaces publics aux personnes handicapées et pour répondre aux obligations de la loi de 2005, notre ville poursuit son **Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics**. Les bordures, le marquage au sol et le mobilier urbain de l'avenue Janvier Passero, de l'avenue de Cannes, de l'école de Minelle, de l'école Frédéric Mistral, de l'école Fanfarigoule, du parking des Ecureuils, du parking de la Siagne, de l'EHPAD et du mail ont été remplacés. A noter : dans le courant du mois de janvier et dans le cadre de notre Plan Lumière, des candélabres seront installés aux droits des passages protégés qui viennent d'être aménagés.
Coût total de l'opération : 861 689 € TTC.

Avenue J. Passero AVANT

Avenue J. Passero APRÈS

Intersection av. de la Mer et av. de Cannes AVANT

Intersection av. de la Mer et av. de Cannes APRÈS

TRAVAUX EN COURS

Espace Jeunes La Vernède

Création d'un espace de loisirs pour les jeunes à Capitou, Chemin de la Carraire. Ces travaux consistent à aménager un espace d'une surface de 700 m², afin d'y installer différents équipements :
- un terrain "Tennis / Ballon" d'une surface de 160 m²,
- un point de rencontre accueillant environ 10 personnes,
- une table de ping-pong
- une aire de stationnement pour les deux roues motorisés ou non.

Cet espace engazonné façon « prairie » sera entouré d'une clôture ainsi que d'un portail. **Pour la sécurité des utilisateurs, un éclairage public sera mis en place** ainsi qu'un garde corps de sécurité sur la passerelle enjambant le vallon qui borde le chemin. **Montant global de l'opération : 126 975,13 € TTC**

Calendrier prévisionnel des travaux
- mois de janvier 2012 -

Objet des travaux	Rue	Entreprise	Début	Durée	Fin
Sur toute la commune					
Entretien et dépannage de l'éclairage public		PIGNATTA	TOUTE L'ANNEE		
Réalisation d'un audit Eclairage Public		SES	02/01/12	1 mois	31/01/12
Elagage		CERDA	02/01/12	1 mois	31/01/12
Travaux de rafraichissement du marquage au sol		RENOV	02/01/12	1 mois	31/01/12
Création et modification de grille avaloirs		RATTO EGV / EMGC	03/01/12	2 mois	29/02/12
Les Termes					
Aménagement du réseau d'eaux pluviales	Centre Expo Congrès	NATIVI TP	16/01/12	2 mois	16/03/12
Renforcement du réseau d'eau potable et mise en place d'un poteau incendie (travaux de nuit).	De l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny au rond-point des Mimosistes	EMGC	14/11/11	3 mois	17/02/12
Eclairage Public	Avenue de Cannes (face Escota)	PIGNATTA	02/01/12	6 semaines	10/02/12
Création d'un plateau surélevé	Av J Monnet (Heures Claires)	ESTP	16/01/12	2 semaines	31/01/12
Plantation de végétaux	Parc des Oliviers	Services Techniques/ Espaces verts	02/01/12	1 mois	31/01/12
Réparation de la berge de la théoulière	Av de la République	TAMA	02/01/12	7 semaines	17/02/12
Curage et réalisation d'un enrochement enbouchure de la théoulière	Allée Mimosas	TAMA	16/01/12	6 semaines	23/02/12
La Napoule					
Création d'un poste de relevage d'eaux usées	Rond-Point Christophe Collomb	RATTO	16/01/12	2 mois	16/03/12
Minelle					
Enfouissement de l'éclairage public	Placette de l'Europe	PIGNATTA	02/01/12	3 semaines	20/01/12
Enfouissement de l'éclairage public	Rond-Point Christophe Collomb	PIGNATTA	02/01/12	3 semaines	20/01/12
Enfouissement de l'éclairage public	Allée des Vergnes	PIGNATTA	02/01/12	3 semaines	20/01/12
Réalisation d'un enrobé sur le trottoir	186 av Esterel Parc	SACER / ESTP	16/01/12	1 semaine	23/01/12
Renforcement du réseau d'eau potable	Bd des Princes	VEOLIA	16/01/12	6 semaines	23/02/12
Capitou					
Enfouissement de l'éclairage public	Chemin du Bon Pin	PIGNATTA	02/01/12	8 semaines	23/02/12
Renforcement du réseau d'eau potable et mise en place d'un poteau incendie (travaux de nuit)	De l'avenue Lyautey au rond-point des Tourrades	SOGEA	17/10/11	3 mois et 1 semaine	25/01/12

Les délais annoncés pour la réalisation des travaux sont hors intempéries.
Les délais annoncés dans le tableau ci-dessus sont susceptibles de changer.
Une mise à jour est effectuée sur www.mandelieu.fr (rubrique Travaux).

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour cette dernière séance de l'année 2011, les élus ont examiné 33 délibérations, dont le vote du budget communal 2012.

La ville a voté son budget 2012
Le budget 2012 est bâti sur 4 grands axes :
- Aucune augmentation des impôts et des taxes,
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Poursuite des investissements afin d'améliorer l'environnement et le cadre de vie des Mandolociens-Napoulois.
- Réduction de la dette dont le remboursement intégral interviendra en 2014. (Délib. N°4). **Voir le MLN hebdo n°10 pour plus d'informations sur le budget 2012.**
A noter : la ville a également voté l'ensemble des attributions de subventions aux associations de la ville pour un montant de 800 000 euros.

Une eau moins chère et de meilleure qualité
Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public de gestion et distribution de l'eau potable, sous forme de convention d'affermage avec îlots concessifs - et selon une procédure qui s'est déroulée conformément aux articles L 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales - le choix du Conseil Municipal s'est porté sur le candidat dont la proposition répond le plus aux critères définis dans le règlement de consultation et jugé le plus à même d'assurer la qualité et la continuité du service public, soit La Sté VEOLIA EAU Cie des Eaux et de l'Ozone, pour une durée de 20 ans.
Voir page 18 pour plus de détails et d'informations.

La ville soutient l'emploi des jeunes
Le soutien à l'emploi des jeunes Mandolociens-Napoulois se manifeste notamment dans le cadre du partenariat avec la Mission Locale. Cette association favorise, par une action concertée, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté sur les communes du bassin cannois. Depuis 1995, la ville de Mandelieu-La Napoule verse une subvention annuelle à l'association, afin que celle-ci puisse mener à bien ses objectifs. En 2012, la ville versera 1,40€ par habitant **soit 29 668,80** €. L'année écoulée a été l'occasion pour 385 jeunes d'être suivis par l'antenne de la Mission Locale à Mandelieu-La Napoule. 154 ont un emploi actuellement. (Délib. n°33).
Dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie, le Conseil Municipal a également délibéré en faveur **d'une subvention de 20 600 € pour la Maison de l'Emploi du Bassin Cannois**. A cet égard, la Maison de l'Emploi mènera une étude de besoins pour la création d'une pépinière d'entreprises pour positionner le projet de la commune. (Délib. n°24).

Enfouissement des réseaux électriques au niveau des rues Santo Reino et Hautes Roches
En matière de délégation de distribution de l'électricité, la ville a transféré la compétence au Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz (SDEG) qui est en charge des travaux d'extension, de renforcement et de dissimulation des réseaux électriques. Lors de ce Conseil Municipal, les élus ont décidé de lui confier les travaux d'amélioration esthétique des rues Santo Reino et Hautes Roches en ce qui concerne le réseau électrique avec la pose de fourreaux pour les réseaux ERDF, de télécommunication et de télévision. **Le coût est de 278 000 € TTC pris en charge par la commune. La démarche est identique pour la rue de la Mancha. Coût : 251 000 € TTC.** (Délib. n° 29)

Classes de découverte, la ville augmente sa participation financière
Dès le 1er janvier 2012, la participation financière de la ville aux classes découverte « neige, nature, découverte » va être réévaluée de 1,7%, soit 9,15 € par jour et par enfant, au lieu de 9. Pour l'année scolaire 2011/2012, **l'enveloppe accordée par la commune aux classes sera de 21 868,50 €. 8 classes partiront avec leur enseignant pendant 12 jours et 1 classe partira avec leur enseignante pendant 5 jours. 212 élèves sont concernés au total.** Le coût de ces séjours est assuré par le Conseil Général, la commune et les familles concernées. (Délib. n°21)

La Bigreen de nouveau en piste
Manifestation phare de notre destination nature, la Bigreen se déroulera les 10 et 11 mars avec le concours du Service Municipal des Sports et UCC, organisateur bien connu de ce genre de rencontres sportives dans la région. Considérant les retombées sur l'ensemble du tissu économique communal, **le Conseil Municipal a sollicité une subvention de 15 000 € auprès du Conseil Général.** (Délib. n°27)

Nos supports de communication bientôt recyclés
La ville est déjà très engagée sur la voie du développement durable dans le plan d'actions AGENDA 21 qui favorisent des pratiques éco-citoyennes. Elle a souhaité aller plus loin en matière de recyclage de ses supports de communication événementielle en nouant un partenariat avec l'association Résine Estérel Azur, chantier d'insertion sociale et professionnelle conventionnée par l'Etat. Ce rapprochement va permettre de donner une seconde vie aux bâches, banderoles et kakémonos utilisés dans le cadre de sa communication événementielle. La ville et ses partenaires (Office de Tourisme et des Congrès et Centre Communal d'Action Sociale) fourniront gracieusement l'association en supports événementiels qui concevra et commercialisera en retour des produits de maroquineries (sacs, bagages, accessoires…) et des objets de décoration. **Au-delà du caractère écologique, cette démarche présente un intérêt en termes d'insertion économique et sociale de travailleurs en grande difficulté et les prépare à un retour pour un emploi durable.** (Délib. n°19)

Mandelieu-La Napoule défend une intercommunalité concertée, répondant aux besoins et aux aspirations des citoyens

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), qui s'est réunie le vendredi 9 décembre à Nice, a voté le schéma d'intercommunalité proposé par le Préfet. Les territoires de l'ouest, dont la ville de Mandelieu-La Napoule, se sont vus imposer un schéma à 29 communes identifié sous le nom de SCOT OUEST. Henri Leroy, maire de Mandelieu-La Napoule et Vice-Président du Conseil Général, revient sur cette décision.

Quelle est votre réaction au vote de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du 9 décembre 2011 ?

Ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunal qui a été voté par 35 voix pour, 11 voix contre, dont Mandelieu-La Napoule, Le Cannet et la Communauté de Communes Terre de Siagne, et 1 abstention de la ville Cannes, ne répond pas aux attentes des Mandolociens-Napoulois. ***En effet, selon un sondage effectué en décembre 2011 par l'IFOP, 76 % de mes concitoyens sont contre la création de ce pôle Cannes-Grasse regroupant 29 communes et 260 000 habitants. Nos administrés se prononcent, comme en 2009, pour un projet d'une agglomération à 5, regroupant Cannes, Le Cannet, Mougins, Théoule et Mandelieu-La Napoule.*** *J'ajoute que ce schéma, voté le 9 décembre 2011 à Nice, avait pourtant fait l'objet de 24 votes défavorables des 29 conseils municipaux concernés par ce mariage forcé. Enfin, n'oublions pas que ce périmètre ne respecte pas les travaux du SCOT OUEST (Schéma de Cohérence Territorial) qui a toujours identifié Cannes, Le Cannet, Mougins, Théoule et Mandelieu-La Napoule comme un grand pôle d'emploi évoluant dans un bassin de vie commun.*

Quelles sont les conséquences de ce vote en faveur du schéma préfectoral ?

Cette intercommunalité qui veut rapprocher Mandelieu-Napoule, une ville du littoral tournée vers le tourisme d'affaires et de loisirs, avec des territoires du moyen et du haut pays et la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence (CAPAP) ***est un non-sens économique, géographique, et surtout financier. D'ailleurs, aucune étude sérieuse, ni financière, ni juridique, n'a été réalisée par les services fiscaux de l'Etat, comme cela a été le cas pour la constitution de la Métropôle, Nice Côte d'Azur, lors de l'élaboration de ce schéma qui nous est aujourd'hui imposé.***

De nombreuses contradictions, tant sur la cohérence du territoire voté que sur les modalités de fusion ou de maintien de certains syndicats et de leur transfert de compétence, sont à relever. L'exemple du traitement des déchets avec UNIVALOM, dont Mandelieu-La Napoule fait partie, est pour moi très préoccupant. ***En effet, si notre ville quitte UNIVALOM, sans y revenir, le prix du traitement de nos déchets passerait de 77 € à 137 € la tonne ! Je refuse que les Mandolociens-Napoulois subissent une augmentation inacceptable pour un service public que nous leur devons au moindre coût.*** *De plus, que va-t-il advenir du centre d'élimination par incinération d'Antibes qui permet aujourd'hui de maîtriser le coût de la tonne de déchets traités ? La fiscalité nous inquiète également car le principe de neutralité budgétaire des 5 villes intégrant cette intercommunalité n'est pas garanti.* ***En d'autres termes, les impôts des Mandolociens-Napoulois risquent d'augmenter. Ce n'est pas acceptable !***

Quelles sont les prochaines échéances et que propose la ville de Mandelieu-La Napoule ?

Le 31 décembre au plus tard, le Préfet aura pris un arrêté de schéma tel qu'il a été voté le 9 décembre dernier. Puis à nouveau, le Préfet prendra, avant la fin 2012, un arrêté définitf de périmètre Intercommunal. ***Cependant, la ville de Mandelieu-La Napoule propose un moratoire, comme l'a suggéré notre Premier Ministre, avec l'engagement de construire une intercommunalité respectueuse des principes démocratiques et de la libre administration des collectivités territoriales.*** *De plus, je continue de préconiser une intercommunalité à 5 (Cannes, Le Cannet, Mougins, Théoule et Mandelieu-La Napoule) qui correspond à notre identité et à nos intérêts partagés, comme nous le faisons déjà pour l'assainissement et les transports publics.*

Henri LEROY, Maire de Mandelieu-La Napoule et Vice-Président du Conseil Général avec à gauche de la photo Philippe CARASSOU-MAILLAN, Directeur Général des Services et à droite Philippe CLERC, Conseiller Municipal en charge du dossier de l'intercommunalité, lors de la conférence de presse organisée à l'Hôtel de Ville le 6 décembre 2011.

Un nouveau chenal au Béal pour lutter contre les inondations

Le nouveau chenal situé au nord de l'aéroport de Cannes-Mandelieu et visant à drainer l'eau s'accumulant derrière le remblai de l'autoroute, a été inauguré le 12 décembre dernier en présence de Henri LEROY, Maire de Mandelieu-La Napoule et Vice-Président du Conseil Général, d'Eric CIOTTI, Président du Conseil Général, de Michèle TABAROT, Député-Maire du Cannet et des maires des communes adhérentes au SISA (Syndicat Intercommunal de la Siagne et de ses Affluents) concernées par ces travaux. Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action et de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Siagne. Il a notamment contribué à limiter l'étendue des dégâts causés par les inondations du début du mois de novembre. Au total, le SISA - dont notre commune est membre - avec le Conseil Général (30%), l'Etat (25%) et la Région (20%), a investi 24 millions d'euros dans son Plan de Prévention de Lutte contre les Inondations depuis 1995.

Mise en eau de la station d'épuration Aquaviva

La nouvelle station d'épuration Aquaviva a été mise en eau le 22 décembre dernier, en présence de Monsieur le Maire et des sept autres édiles ou de leurs représentants des communes faisant partie du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Unifié du Bassin Cannois (SIAUBC). Cette usine est la première station d'épuration carboneutre au monde et se montre à la pointe en matière d'exigence environnementale avec un bilan carbone sans aucune émission de gaz à effet de serre. Il sera notamment possible d'utiliser l'eau traitée pour l'arrosage des espaces verts. La mise en service complète est prévue courant de l'automne 2012.

Important : en 2013-2014 sera réalisé un laboraroire de traitement des boues (30 000 tonnes), en convention avec la Ville de Mandelieu-La Napoule et la Lyonnaise des Eaux, sur un terrain jouxtant la station.

Journée de l'arbre : vendredi 13 janvier 2012

La journée de l'arbre verra la participation de l'école maternelle des Primevères pour planter des arbustes sur le site du Parc des Oliviers. Ces arbustes, au nombre de soixante, formeront une haie. Les enfants participeront à leur plantation en les déposant dans la tranchée prévue à cet effet. Le service municipal des espaces verts finalisera la plantation. Cette opération se déroulera le vendredi 13 janvier au matin.

Calendrier des permanences
du Kiosque AGENDA 21

Mercredi 11 janvier 2012 - 9h - 12h30 - Conseil Info Energie

Vendredi 13 janvier 2012 - 9h - 12h30 - Bibliothèque sonore

Vendredi 27 janvier 2012 - 9h - 12h30 - Bibliothèque sonore

TRES IMPORTANT
Système d'Alerte en Nombre

Mis en œuvre par la commune de Mandelieu-la Napoule

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde, notre ville s'est équipée d'un système d'alerte en nombre afin de vous avertir très rapidement si vous êtes concernés par un évènement présentant un caractère d'urgence.
En complément des dispositifs habituels existants, ce service gratuit permet de prévenir les personnes résidant ou exerçant une activité sur le territoire communal, dont les numéros figurent dans l'annuaire France Télécom.
Afin d'optimiser l'information de tous, la ville vous propose de vous inscrire dans cette liste de diffusion en remplissant le formulaire ci-dessous.

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

En cas de risques majeurs avérés (incendies, inondations, technologiques, sanitaires), la ville adressera aux abonnés à ce service des informations comme la présentation de l'événement survenu, les procédures de vigilance, les consignes à suivre, les voies fermées à la circulation, etc.

Je soussigné, (NOM en majuscule) . . . . . Prénom . . . . . .

Demeurant (adresse à Mandelieu-La Napoule)

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

❑ Souhaite bénéficier du système d'information mis en place par la commune de Mandelieu-La Napoule

Choix du (ou des) support(s) souhaité(s) :

❑ Message vocal sur téléphone fixe n° . . . . . .
❑ Cocher cette case si ce numéro est en liste rouge

❑ Message vocal sur téléphone mobile n° . . . . . .

Fait à . . . . . le . . . . . .

Signature . . . . . .

Ce formulaire doit être exclusivement adressé à l'adresse ci-dessous
et sous enveloppe cachetée portant la mention visible :

« Inscription au système d'alerte – NE PAS OUVRIR »
Ville de MANDELIEU-LA NAPOULE
Direction Générale des Services
Hôtel de Ville - BP. 46
06212 Mandelieu-La Napoule CEDEX

Formulaire également téléchargeable sur www.mandelieu.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous enregistrer dans la base de données "alerte en nombre" de la ville de Mandelieu-La Napoule. Le destinataire des données sont la Direction Générale des Services.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction Générale des Service - Ville de Mandelieu-La Napoule - Hôtel de Ville - BP. 46 - 06212 Mandelieu-La Napoukle Cedex.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Bienvenue dans la ville.com

La ville poursuit la modernisation du service public local au travers d'un panel de e-services, géré par le Service Communication.

La Ville sur Facebook... et Twitter

Incontournable dans la boîte à outils de la e-communication, Facebook accueille depuis peu une page dédiée à la ville de Mandelieu-La Napoule. Ce réseau social met en relation les internautes qui partagent des centres d'intérêts communs et relaie l'actualité en amplifiant sa diffusion. Une information publiée sur la page est ainsi affichée en miroir sur les comptes personnels des « fans » ayant manifesté leur intérêt pour Mandelieu-La Napoule. Twitter relance l'information mais de manière plus instantanée sous forme de messages très courts. Ces deux services sont également consultables sur Smartphone.

www.facebook.com/mandelieu
www.twitter.com/mandelieuville

L'actualité en vidéos

Depuis novembre dernier, les internautes peuvent retrouver chaque semaine de une à deux vidéos retraçant la vie de la cité. D'un format court généralement inférieur à deux minutes, ces vidéos captent un moment clé des événements se déroulant sur notre territoire.

www.mandelieu.fr

Portail Associatif

Le relais de la vie associative s'exerce déjà au travers du MLN Magazine et plus récemment du MLN Hebdo. La Ville souhaite aller plus loin dans la valorisation de l'engagement bénévole en créant un portail associatif sur notre site Internet, www.mandelieu.fr. Ce portail donne la possibilité aux associations de relayer leurs activités et leur actualité sur un site très fréquenté, avec près de 442 272 visiteurs annuels. Cette vitrine vivra au rythme des éléments fournis par les associations. Mise en ligne début 2012.

2012, l'année des e-projets

- Une application Smartphone : tout Mandelieu-La Napoule (agenda, hôtels, médecins, parking…) sur les téléphones Androïd et Iphone.
- Un rendez-vous en direct via webcam depuis votre ordinateur.

Contact&Vous : Internet au service des citoyens

Avec la création de www.contactetvous.fr, notre ville propose un nouveau service municipal en ligne qui permet gratuitement aux Mandelociens-Napoulois de partager des services de proximité, leurs loisirs ou encore de passer leurs annonces en un seul clic.

Grande première dans les Alpes-Maritimes : Mandelieu-La Napoule crée la première plateforme communautaire sur internet basée sur l'échange de services à l'échelle de son territoire. Cet outil au service de la vie quotidienne met en relation les citoyens qui ont des services à proposer ou des besoins parfois difficiles à concrétiser. Cela peut ainsi s'exprimer de la manière suivante : « mon enfant a besoin de soutien en anglais. Qui peut m'aider ? », « J'ai de la place libre dans ma voiture, qui veut en profiter ? » ou encore « je m'entraîne pour la course FreeRide, qui veut me rejoindre ? Avec « Contact&Vous », les citoyens disposent désormais d'un espace virtuel leur permettant d'échanger leurs passions mais aussi partager des services. Ce réseau d'entraide s'inscrit dans le prolongement du dispositif « Voisins Solidaires » en portant les valeurs de solidarité de voisinage.

Mode d'emploi : www.contactetvous.mandelieu.fr

Créez votre profil en une minute

Connectez-vous sur www.contactetvous.fr pour vous choisir un pseudonyme qui sera votre nom d'utilisateur, créez un mot de passe, rentrez votre adresse e-mail, choisissez vos options (alertes automatiques, accord pour recevoir des informations sur la ville et ses évènements) et le tour est joué !

Créez vos annonces

Ce portail vous permet de publier des annonces par la sélection de critères très précis telles que les catégories (garde d'enfants, covoiturage, soutien scolaire…) Les annonces se constituent par le choix d'une motivation (ce que vous cherchez ou proposez), d'un thème (ce que l'annonce concerne) et de détails tels que l'emploi du temps, le niveau, un diplôme… Toutes vos annonces sont regroupées dans votre portrait et peuvent être visualisées par tous les utilisateurs. Vous n'êtes pas limité dans leur nombre et pouvez les modifier ou les supprimer dès que cela vous semble nécessaire.

Publiez vos annonces !

Pour publier vos annonces, il vous suffit de cliquer sur le bouton « Publier une annonce » présent sur la page d'accueil et dans de nombreuses autres pages.

Vous pouvez également décider d'effectuer une recherche afin de consulter les résultats existants. Par un simple clic, vous pouvez transformer votre recherche en annonce. Pour cela, vous devez cliquer sur le bouton intitulé "Transformer ma recherche en annonce" situé en bas du formulaire de droite. Dès que votre annonce est publiée, les autres utilisateurs peuvent vous contacter. Cependant, cette publication instantanée peut être retardée lorsque le thème de votre annonce est soumis à une vérification préalable par le modérateur. Dans ce cas, vous êtes prévenu et un e-mail vous est envoyé pour vous tenir informé de la décision prise.

Recensement dans la commune : chacun de nous compte

L'enquête du recensement de la population sera réalisée du 19 janvier au 25 février. Un sondage essentiel, organisé par la commune en partenariat avec l'INSEE, qui permet de mieux comprendre l'évolution de notre commune et de notre pays.

Le recensement annuel d'une partie de la population de la commune va être effectué **du 19 janvier au 25 février 2012. Il est organisé par la commune en partenariat avec l'INSEE, sous la responsabilité et le contrôle de l'Etat.** Cette enquête permet, outre la comptabilisation du nombre d'habitants en France, de suivre l'évolution des structures familiales, de la population et plus globalement de la société. Les réponses données sont ainsi essentielles et apportent des informations complémentaires pour aider la commune à s'adapter aux besoins dans différents domaines comme les crèches, le logement ou encore les transports. Tous les ans depuis 2004, seulement 8% de la population est interrogée par ce sondage effectué à partir d'une liste d'adresses tirées au sort. Il est ainsi possible qu'une personne soit concernée par l'enquête sans que son voisin le soit également. Chaque citoyen interrogé recevra à son domicile une lettre l'avertissant de sa participation au recensement. **L'agent recenseur se rendra, entre le 19 janvier et le 25 février, directement au domicile des Mandolociens-Napoulois concernés. Il leur remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.** Il pourra, le cas échéant, aider à remplir les questionnaires. Ces derniers, une fois renseignés, doivent être remis à l'agent recenseur, ou retournés à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE au plus tard le 25 février.

Afin d'assurer la confidentialité et d'éviter toute manœuvre frauduleuse, chaque agent recenseur, recruté par la mairie, détient une carte tricolore comportant sa photographie, et la signature du Maire. Rappelons que toutes les réponses sont strictement confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'un quelconque contrôle administratif ou fiscal. Les quelques minutes prises pour répondre aux questionnaires sont importantes. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

• Pour toutes questions sur le recensement : www.le-recensement-et-moi.fr

• Afin d'en savoir plus et de connaître les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

• Renseignements auprès de Lydie ORIBES, coordonnateur communal, responsable du recensement de la population au 04 92 97 30 59 et à l'annexe mairie de La Napoule, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi. Il pourra notamment vous communiquer le nom de l'agent vous recensant

Les huit agents recenseurs, encadrés par le coordonateur communal, sont recrutés par la commune et disposent d'une carte avec leur photo et la signature du Maire.

Les aides à domicile engagées
dans la qualité du service

Afin d'améliorer la prise en charge et le suivi de nos anciens à leur domicile, le Service de Maintien à Domicile, géré par le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place une nouvelle méthodologie de travail axée sur la formation et l'information.

Le domicile est un lieu de repères et de souvenirs. « *Rester chez soi le plus longtemps possible est un souhait de nos ainés largement facilité par le Service de Maintien à Domicile (SMAD)* » précise Monique VOLFF, élue à l'action sociale. « *Chaque jour, les aides à domicile accompagnent les personnes âgées dans leur quotidien pour leur permettre de rester libres et autonomes* » poursuit-elle. Grâce à l'intervention de professionnelles qualifiées, les actes essentiels de la vie courante - ménage, entretien du linge ou encore courses - sont assurés avec soin et compétences. Ces moments sont propices au développement d'un lien qui fonde des rapports humains très forts. Dans ce cadre régie par la confiance, l'absence d'une intervenante est susceptible de générer des difficultés pour l'agent qui pallie l'absence de sa collègue.

Des fiches métiers garantes de la continuité du service

Ce postulat a conduit les équipes du SMAD et leur responsable à élaborer des fiches métier qui permettent aux équipes de prendre le relais sans réelle difficulté. « *Nous avons mis en place une véritable procédure des techniques de travail du métier de l'aide à domicile, dans le cadre de la norme AFNOR NF Services* » précise la responsable du service. « *Cela a pour objectif de définir une méthode commune de travail dans tous les aspects de l'accompagnement au domicile.* » Ces « fiches métiers » permettent la mise en œuvre d'une méthode de travail plus homogène d'une intervenante à l'autre afin de faciliter la continuité du service en cas d'absence.

Un travail collaboratif

Une fois par mois, les 27 aides à domicile se réunissent, pour décider des techniques les plus adaptées à appliquer au domicile des usagers, grâce à un travail de recherche et de mise en commun important. Une dizaine de fiches pratiques sont élaborées. Elles s'appliquent à l'ensemble des missions des agents du SMAD : l'équilibre et l'hygiène alimentaire (nettoyage de réfrigérateur et les règles de conservation des aliments), l'entretien de la vaisselle, le nettoyage de l'électroménager, l'entretien du linge ou encore le repassage. Démarche AGENDA 21 oblige : 2 fiches sur la prise en compte de l'écologie et la maitrise de la consommation d'énergie ont vu le jour. Sans oublier « *l'animation et l'aménagement du cadre de vie ainsi que l'accompagnement en extérieur de la personne âgée ou handicapée qui sont des composantes de notre métier* » rajoute la responsable. Ces fiches sont diffusées à l'ensemble des aides ménagères et sont remises à chaque nouvelle arrivante afin de leur permettre de s'approprier les techniques de travail du SMAD. Un véritable outil de formation et d'information interne destiné à offrir une qualité de service constant.

Le Service de Maintien à Domicile apporte une assistance quotidienne à nos aînés.

Une eau potable de qualité
et à moindre coût

Une eau moins chère et de meilleure qualité, un réseau de distribution plus performant, c'est l'engagement de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) de l'eau potable, votée en Conseil Municipal le 15 décembre 2011.

Au terme d'une procédure règlementaire, la délégation de service public de la gestion et distribution de l'eau potable a été attribuée à Veolia Eau Compagnie de l'Eau et de l'Ozone pour une durée de 20 ans (cf. encart). La commission a jugé la proposition de ce candidat la plus à même de répondre aux critères définis dans le règlement de consultation et d'assurer la qualité et la continuité du service public. La négociation a ainsi permis de garantir une eau moins chère, de meilleure qualité et un réseau de distribution plus performant.

1- Une eau moins chère de 4%

2,42 €, le prix du m³ d'eau pour une consommation de 120m³ **au lieu de 2,58 actuellement**. Ce tarif intègre la part consacrée aux investissements ainsi que le service de TéléRelève (cf. encart). Cette baisse sera effective sur la facture de juillet 2012 en fonction de la consommation d'eau de janvier à juin.

2- Une eau de meilleure qualité

D'ici 2014, **le délégataire construira une unité de décarbonatation à l'usine de traitement des Termes** afin d'adoucir l'eau produite avec moins de calcaire (îlot concessif 1*). En éliminant la part de la

Des investissements à la charge du délégataire

La ville de Mandelieu-La Napoule a choisi la formule de l'affermage pour la délégation de service public de l'eau potable. La convention avec Véolia comporte « quatre ilots concessifs » qui imposent au délégataire la réalisation et la prise en charge financière de lourds investissements destinés à améliorer le réseau de distribution de l'eau potable. La décarbonatation de l'eau (ilot1) et l'amélioration du réseau de distribution (ilot 2, 3 et 4). Investissement total : 4,4 millions d'euros à la charge du délégataire.

dureté responsable des dépôts de tartre, l'eau potable sera moins agressive pour le matériel électrique. L'eau décarbonatée ainsi produite respectera encore plus les recommandations des autorités sanitaires (pH équilibré et dureté calcique proche de 8).
Prise en charge du coût des travaux par le délégataire : 2,6 millions d'euros.

3- Un réseau de distribution plus performant
D'ici 2014, le délégataire optimisera la distribution de l'eau potable en améliorant le maillage des réseaux (îlot concessif 2*) pour éviter toutes coupures d'eau, la création d'une canalisation de secours (îlot concessif 3*) et la rénovation d'une canalisation ancienne (îlot concessif 4*).
Prise en charge du coût des travaux par le délégataire : 1,84 millions d'euros.

** **îlot concessif :** installation ou aménagement réalisés pris en charge financièrement par le délégataire de service public.*

Une procédure encadrée par la loi

La Délégation de Service Public (DSP) de la gestion et de la distribution de l'eau potable a fait l'objet d'une procédure réglementaire, conforme aux principes de la commande publique du Code Général des Collectivités Territoriales. Il aura fallu un an pour mener à bien le renouvellement de la DSP.
- **13 décembre 2010** : accord du Conseil Municipal sur le principe de renouvellement de la DSP sous forme de convention d'affermage avec ilots concessifs,
- **20 juin 2011 :** examen des candidatures par la Commission de Délégation de Service Public et à l'admission des candidats à présenter une offre,
- **19 septembre 2011 :** ouverture des offres reçues par la Commission de Délégation de Service Public,
- **13 octobre 2011 :** examen des offres par la CDSP qui donne son avis motivé pour engager des négociations avec les deux candidats,
- **18 octobre - 16 novembre :** phase de négociation prévue par la législation,
- **12 décembre :** approbation de la convention avec Veolia Eau Cie des Eaux et de l'Ozone,
- **15 décembre :** vote du Conseil Municipal,
- **1er janvier 2012 :** prise d'effet de la convention pour une durée de 20 ans.

Mandelieu-La Napoule : l'eau la moins chère du bassin cannois

Facture eau potable pour les 120 m³/an en valeur 2012 (valeur référente nationale)
Prix au m³ en euros (TTC)

	Mandelieu-La Napoule	Cannes	Mouans Sartoux
TOTAL TTC/m³	**2,4236**	**2,9469**	**3,8298**

La TéléRelève, une innovation technologique au service du consommateur

Installé dans les deux ans, ce dispositif de relevé de compteur d'eau à distance permettra au consommateur de mieux maîtriser sa consommation et donc son budget. La Télé Relève permet de suivre sa consommation d'eau avec précision sur Internet, au jour le jour et d'être alerté rapidement en cas de présomption de fuite.

Élus : Yves SIMON, Gérald ALLADIO, Jean-Pierre ODDES

Nautisme : la belle moisson de médailles

Le palmarès sportif des clubs nautiques est de nouveau à la hauteur des saisons précédentes. Une excellence nautique locale qui ne se dément pas.

HOBIE RACING SCHOOL

Bilan plutôt positif avec une belle progression du nombre de membres, pour la deuxième année consécutive. Le challenge club « la Hobie Racing Cup » a regroupé plus de 35 participants durant toute la saison.

En catégorie HC 16

Arnaud THIÉME et Ludovic IZOIR, Champions de Ligue PACA, Florian et Nicolas HUBLET, Champions SUD (interrégionale sud), Julien FÉRAUD et Flavie PEGLION, 3e au Championnat SUD, Arnaud THIÉME et Ludovic IZOIR, 3e à la MED CUP, Florian et Nicolas HUBLET, Vices Champions Jeune au National Italien (Lac de Garde), Florian et Nicolas HUBLET 10e au Championnat d'Europe Jeune (en Autriche)

En catégorie F 18

Idel LEBENSART et Benjamin COHEN, Vices Champions de Ligue des Raids.

Le Club est par ailleurs 5e au classement national Catamaran Sport. Le jeune équipage constitué par Florian et Nicolas HUBLET termine juste leur première saison sportive en commun dont les résultats leur permettent d'accéder à la liste de sportif de haut niveau catégorie espoir.

FISHING CLUB NAPOULOIS

Le club de pêche est fort de 147 membres dont 11 jeunes, tous licenciés à la Fédération Française de Pêche en Mer. Côté compétition, le fishing club est à l'origine de 7 concours internes dont 3 « petite traîne », 3 « pêche à soutenir » et 1 « pêche Thonidé ». Le Championnat de France de Thonidé a malheureusement été annulé en raison de conditions météorologiques défavorables. L'école de pêche, en plus de ses sessions théoriques sur l'environnement, la pollution, les techniques de pêche, les nœuds, a organisé une dizaine de sorties en mer encadrées par des moniteurs agréés.

ISCR (International Sporting Club de la Rague)

Boulegan Champion de Ligue 2011

Le bateau Boulegan, skippé par Pierre GIACCONE devient champion départemental et champion de ligue en classe « L et R2 ».

Bedoule Champion Départemental 2011

Jean-Eric RASTELLO sur Le Bedoule devient champion départemental dans sa catégorie.

Cassiopée Champion de France Habitable 2011

Renaud Daran sur Cassiopée, remporte le championnat de ligue en classe « C » après 4 jours de lutte sur 2 plans d'eau différents. Il gagne aussi la Croisière Bleue en catégorie « C et D » devenant ainsi champion de France dans ces deux catégories.

Pierre GIACCONE Champion de France Monotype Habitable

L'équipage mené par Pierre GIACCONE a gagné le championnat de France de monotype habitable sur le plan d'eau de la Rochelle. Il remporte aussi lors de cette épreuve, le tour de l'Île de Ré. Ils finissent ensuite 4e du championnat d'eau intérieure qui s'est déroulé à Aix les Bains et second de la régate « Novembre à Hyères ». Au classement National des surprises, ils finissent 4e sur 46, le podium leur échappant à cause d'une mauvaise manche lors de la Primo Cup à Monaco.

Laurent RASTELLO et Pierre GIACCONE au Spi Ouest France
Laurent RASTELLO et Pierre GIACCONE ont participé au Spi Ouest France à la Trinité/Mer en J80. 105 bateaux étaient présents dans cette catégorie et finissent 9e du rond argent, échouant à une place du rond or lors des manches qualificatives. Toute l'actualité sur www.iscr.fr

LE ROWING CLUB

Championnats de France
Raphäel VAN HOFFELEN et Alexandre LIGIER, Vice-Champion de France en « deux de couple » minimes garçons.
Lisa DURBANO et Julia PETRY, 4e national en « deux de couple » minimes filles.
Paul MOSSER et Ugo FIESCHI, 9e en « deux de pointe sans barreur » cadets.
Marine BESSON et Myriam SOLTANI, 12e en « deux de couple » cadettes.
Guillaume CHARRET et François RUGGIERO, 15e en « deux de couple » cadets.
Championnats Zone Sud Est
Champion de Zone en deux de couple minimes garçons.
Vice-Champion de Zone en deux de couple cadettes.
Le Club a également participé à diverses animations sportives : « Faites du sport » week-end de la rentrée scolaire, passage des brevets de rameurs, challenge jeunes rameurs sur la Siagne, Journée « sport en famille » le samedi de la Fête du Nautisme, Défi–Entreprises sur la Siagne ou encore la Randonnée des ILES en octobre.

SNC NEPTUNE - SKI NAUTIQUE

Manon COSTARD
Championne d'Europe slalom, saut et combiné, 3e en figure, Championne d'Europe par équipe aux Championnats d'Europe moins de 21 ans en Espagne, 6e du combiné aux Championnats du monde Open en Russie, Championne de France de Slalom saut et combiné en moins de 21 ans aux Championnats de France, Vice-Championne du monde slalom aux Championnats du monde moins de 21 ans, Championne d'Europe slalom, Médaille d'argent par équipe aux Championnats d'Europe open en Norvège
Maeva MACE, Première année junior
3e en figures aux championnats de France, Championne en slalom, saut, figures et combiné au Championnat de ligue
Serge ARNÉODO
5e senior 2 aux Championnats de France
Champion de ligue senior 2 aux Championnats de ligue

SNC NEPTUNE - WAKE-BOARD

Liste haut niveau de la Fédération
Liste Elite : Laurianne MASSON
Liste Espoir : Pierre LEOMY - Jean Jacques LEOMY
Championnats de France
Laurianne MASSON, championne de France Open
Jean-Jacques LEOMY, Vice-champions de France en boys
Daniel DUQUESNOY, Vice-champions de France en Master
Coupe de France
Laurianne MASSON, 3e avec une manche en moins
Daniel DUQUESNOY, Vainqueur de la coupe de France

Élues : Sophie DEGUEURCE, Claude CARON

Les talents locaux s'exposent

Cette exposition présente l'ensemble des peintures et dessins réalisés par July ALLARD et Justine SENECHAL. Elèves des cours d'arts plastiques du Centre Culturel Municipal pendant de nombreuses années, July ALLARD est, aujourd'hui, étudiante en première année de l'Ecole Française d'Audiovisuel de Nice, et Justine SENECHAL est étudiante en première année de Bi licence de Droits - Histoire de l'Art et de l'Archéologie, à l'université de Paris 1.

Exposition organisée dans la Galerie Espace Léonard de Vinci
2 au 14 janvier 2012
Vernissage le samedi 7 janvier 2012 à 11h

Gilda AIMAR

"Ancienne potière, Je consacre la plupart de mon temps à la peinture, ma passion. Huile, acrylique, aquarelle, toutes les techniques picturales sont pour moi un moyen d'évasion."

Annexe mairie de Capitou - Jusqu'au 31 janvier - Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

« La vie rêvée des bébés »

Berceuses, doudous, câlins, chagrins… la vie quoi ! Petits malheurs et grands chagrins, immenses peurs et minuscules victoires, à moins que ce ne soit l'inverse… Dominique Faucher, entre rire et émotion, raconte des histoires puisées dans l'immense « marmite » des contes venus de la nuit des temps pour dire le monde d'aujourd'hui.

« La vie rêvée des bébés » par Dominique FAUCHER de la Compagnie des Sirènes - Mercredi 11 janvier 2012 - 2 séances à 10h15 et à 11h - Durée 30 mn - De 18 mois à 3 ans - INSCRIPTION INDISPENSABLE à la Médiathèque

Soirée « Bonne nuit les petits »

La médiathèque propose aux enfants (niveau maternelle) d'enfiler leur pyjama, d'attraper leur doudou, et de venir le soir à la Médiathèque : une soirée où seuls les petits, accompagnés de leurs parents, viendront écouter des histoires toutes douces avant d'aller au lit. L'équipe de la Médiathèque les accueillera dans une ambiance feutrée pour un moment extraordinaire.

Soirée parent-enfant réservée aux 3-5 ans - Vendredi 27 janvier 2012 - De 18h30 à 20h - Sur réservation - Carton d'invitation à retirer avant la soirée à la Médiathèque à partir du 3 janvier, il sera demandé à l'entrée. La présence d'un adulte est obligatoire.

« Les P'tits Papiers de Stéphanie »

L'atelier des p'tits papiers est un atelier tactile qui met tous les sens en éveil. Ludique car il propose des techniques amusantes et peu communes (la peinture sur l'eau, des formats géants) et convivial car il est à destination des enfants et des adultes. A l'occasion de ses 10 ans, la médiathèque fête le livre dans tous ses états avec un cycle d'ateliers de création de livres d'artistes animé par Stéphanie THERIER. Chaque mois, un atelier est destiné à une tranche d'âge différente.

Samedi 7 janvier : A partir d'une comptine ou d'un poème, les participants réalisent ensemble un livre d'artiste coloré et ludique, en jouant sur la transparence et la fluidité de l'aquarelle et un pliage déroutant. Sur inscription. Présence d'un adulte obligatoire. Entrée libre

Cycle d'ateliers de création de livres d'artistes - Samedi 7 janvier pour les 2 à 6 ans avec leurs parents - 10h30 à 12h30

Danseurs et frères d'âmes

Le premier spectacle de la saison culturelle 2012 s'ouvre sur une belle histoire de danse née de la rencontre artistique et foisonnante de Julien et Gilles, chorégraphes et interprètes de leur état.

« Âmes frères » est le fruit d'une amitié qui transcende les courants artistiques. *« L'originalité, la force et l'intensité de ce ballet attachant résident en grande partie dans sa valeur de témoignage »* écrivait en 2008, Patrick HERRERA, journaliste au « Danse light magazine ». Julien et Gilles ont avant tout une base commune, puisqu'ils ont été formés à l'Ecole de Danse de l'Opéra de Paris, à laquelle s'ajoutent des carrières parallèles : pendant les six années qu'ils y passent ensemble, ils se lient d'une solide amitié qui les incite ensuite à partir conjointement pour évoluer au Ballet de Zurich de Heinz Spoerli, puis au Ballet National de Marseille de Marie-Claude PIETRAGALLA, où leurs talents vont pouvoir éclater au grand jour…

Ce ballet, c'est leur histoire !
Dans un style néoclassique, la chorégraphie dévoile une osmose bien réelle des deux protagonistes. La première partie évoque la naissance, puis la découverte et l'apprentissage de la Danse, avant que l'exaltation qu'elle provoque ne se mue en une transe tribale… Après une courte pause qui permet juste aux danseurs de se changer, la seconde partie accède à un univers mystique où, semblables à deux anges, les danseurs expriment la fraternité dans leur corps et dans leur âme. Pendant une heure, Julien et Gilles réalisent une magnifique prouesse physique, pour livrer aux yeux des spectateurs une gestuelle fluide et puissante, dans un flot quasi ininterrompu.

LES AMES FRERES - Danseurs : Julien LESTEL et Gilles PORTE - Chorégraphie Julien LESTEL
Musique : Art Zoyd et Philip GLASS - Costumes : Patrick MURRU - Lumières : Max HAAS - Durée du spectacle : 60 mn (sans entracte)

Vendredi 13 janvier – 20h30 - Cie Julien Lestel "Les âmes frères" - Danse contemporaine - Espace Léonard de Vinci

Tarifs (hors frais de location) : Spectacle gratuit pour les moins de 12 ans - Plein tarif : 15 euros
Tarif réduit : 9 euros (12-25 ans, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes)
Tarif adhérent : 11 euros (Médiathèque/Centre Culturel Municipal)
Billetterie : Centre Culturel Municipal - 04 92 97 49 65 - www.mandelieu.fr
www.francebillet.com : FNAC, Carrefour, Géant - www.ticketnet.fr : Auchan, Cultura, E.Leclerc

La musique céleste d'Ange

Un concert exceptionnel donné par Ange, le bien nommé, interprète brillant des mélodies fiévreuses du sud de l'Espagne.

Auteur, compositeur et interprète, Ange est un guitariste concertiste de flamenco et rumba. Dès son plus jeune âge, il s'initie au flamenco avec passion, dans la joie mais aussi la souffrance d'apprendre, en tant qu'autodidacte. D'origine andalouse, il part s'y perfectionner avec les plus grands professeurs de flamenco comme Paco CEPERO auquel il voue une dévotion sans limite. Après avoir passé les sentiers les plus rocailleux, il se produit désormais dans les plus beaux palaces de la Côte. Aujourd'hui, il nous présente son flamenco, qui pour lui est synonyme de joie, de passion ainsi que de puissance et de dextérité. Venez découvrir son univers musical lors d'un merveilleux voyage au cœur de l'Andalousie…

Samedi 21 janvier - 20h30 - Soirée Flamenco avec Ange à la guitare - Musique traditionnelle flamenca et rumba
Espace Léonard de Vinci

Tarifs (hors frais de location) : Spectacle gratuit pour les moins de 12 ans - Plein tarif : 15 euros
Tarif réduit : 9 euros (12-25 ans, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes)
Tarif adhérent : 11 euros (Médiathèque/Centre Culturel Municipal)
Billetterie : Centre Culturel Municipal - 04 92 97 49 65 - www.mandelieu.fr
www.francebillet.com : FNAC, Carrefour, Géant - www.ticketnet.fr : Auchan, Cultura, E.Leclerc

GROUPE UMP
POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

L'intégration intercommunale est une obligation légale et répond à un souci de rationalisation de la gestion territoriale auquel nous souscrivons pleinement depuis l'an 2000. A l'époque en effet, il faut le rappeler, les équipes municipales de Cannes, du Cannet et de Mandelieu la-Napoule étaient parvenues à établir un projet d'intercommunualité, projet qui n'a malheureusement pu voir le jour suite aux élections municipales de 2001 et aux bouleversements qu'elles ont engendrés dans certaines communes.

En ce qui nous concerne, nous avons toujours soutenu le principe de l'intercommunalité et la nécessité d'une plus grande solidarité ; mais, cependant pas de manière inconsidérée ! L'intercommunalité attendue ne saurait se faire à n'importe quel prix ou de manière désordonnée : elle doit être bénéfique pour tous et non s'imposer aux dépens des intérêts de certaines communes !
Les services de l'Etat ne nous ont fait parvenir aucune étude financière ou juridique en amont permettant d'établir avec précision les conséquences de ce projet pour les citoyens et contribuables mandolociens ! L'Etat par le Préfet Lamy (concepteur du Schéma Départemental Intercommunal proposé à 29 communes pour l'Ouest des Alpes-Maritimes) ne répond pas à nos questions, notamment en ce qui concerne le traitement des déchets ménagers ; or, selon le projet préfectoral, cette compétence sera transférée à la nouvelle intercommunalité, ce qui aura pour conséquence de contraindre Mandelieu la-Napoule à quitter le syndicat UNIVALOM. Le problème est que cette « évolution » se solderait, si elle était réalisée, par une augmentation plus que substantielle du coût du traitement des déchets ménagers qui passerait de 77€ (prix actuel) à 137€ la tonne. De plus, il n'y aurait plus d'autorisation, par la nouvelle intercommunalité, de retour pour Mandelieu-La Napoule à UNIVALOM. La municipalité ne peut accepter la chose sans réagir ! C'est pourquoi le Conseil Majoritaire est uni derrière notre maire, Henri Leroy, pour que la raison et l'intérêt de nos concitoyens ne cèdent pas à un quelconque diktat.

L'intercommunalité a pour vocation d'optimiser les ressources financières et doit se révéler mutuellement bénéfique : les transferts de charges égalant les transferts de recettes, l'opération doit se traduire par une neutralité budgétaire pour les parties concernées. Or, en l'état actuel, les renseignements qui nous ont été transmis par les services fiscaux laissent entendre que cette nouvelle intercommunalité, telle que concoctée par les services préfectoraux, se solderait par une augmentation inévitable de la fiscalité locale. Cela, nous ne saurions l'accepter, d'où notre détermination !
Nous travaillons pour une intercommunalité équilibrée et à visage humain, qui n'engendre aucune augmentation de la pression fiscale, particulièrement injuste pour les mandolociens et napoulois. C'est pour cela que notre maire a défendu bec et ongles le projet d'une intercommunalité à cinq auprès de la CDCI (Cannes- le Cannet, Mougins, Théoule et Mandelieu la-Napoule), projet qui, il faut le rappeler, respecte les conclusions du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) déterminant trois bassins de vie à l'ouest du département : Antibes et la CASA, Grasse avec Pôle Azur-Provence et les communautés de communes du moyen et du haut pays, et enfin le bassin cannois avec une intercommunalité équilibrée à créer. Bien évidemment, ces trois communautés, correspondant à trois bassins de vie distincts mais liés, travailleraient ensemble par le biais d'accords instaurant un « pôle métropolitain » (article 20 de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010) avant d'aboutir, lorsque le temps sera venu, à la formation de cette future grande intercommunalité regroupant l'ensemble de l'Ouest du département (Cannes, Grasse, Antibes).

Voila quels sont nos vœux et où se trouve notre engagement. Et puisque nous parlons de vœux, nous vous souhaitons à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du groupe majoritaire, une TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2012.

GROUPE DIVERS
ENSEMBLE POUR MANDELIEU-LA NAPOULE

L'OPPOSITION S'EXPLIQUE
Contrairement aux affirmations de ce magazine, nous avions respecté les délais d'acheminement de notre article de Novembre expédié le 29/09/11 et censuré le 18/10/11 pour des raisons obscures.
Boycott du conseil municipal du 14/11/11 : il est dû au fait qu'en dépit de nos efforts auprès des services concernés (appel du vendredi 04/11/11) pour connaître la date du conseil et pouvoir organiser le travail de notre groupe relatif au contenu des 45 délibérations et du débat d'orientation budgétaire, nous avons reçu les convocations l'avant-veille du pont du 11/11/11 nous privant du temps nécessaire à l'étude des documents.
Ce n'est pas la preuve d'un désintérêt pour la vie politique de notre cité mais celle de notre refus désormais d'être la cible d'une telle désinvolture.
Que souhaiter à nos concitoyens en 2012, si ce n'est en premier que leur santé ne soit victime d'aucune défaillance grave.
Que les effets de la crise qui affectent toujours les plus humbles et les plus fragiles d'entre nous, soient adoucis par des décisions économiques adaptées.
Que l'intercommunalité s'installe enfin dans un climat d'entente intelligente pour le bénéfice de tous.
Bonne et Heureuse Année.

Note de la rédaction
1/ Pour le MLN Magazine de novembre 2011, le groupe DIVERS n'a pas envoyé de tribune conforme au règlement intérieur du Conseil Municipal dans les délais impartis.
2/ Les convocations pour le Conseil Municipal du 14 novembre 2011 ont été envoyés dans les 5 jours francs, conformément à l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

GROUPE GAUCHE PLURIELLE
MANDELIEU À GAUCHE

L'expression du Groupe Gauche Plurielle n'est pas parvenu à la rédaction.

DU 2 AU 14 JANVIER
Exposition Galerie Espace Léonard de Vinci
July Allard et Justine Senechal
Vernissage le Samedi 7 janvier à 11h

Tout le mois jusqu'au 31 Janvier - Exposition Gilda Aimar - 8h30 - 17h : Mairie Annexe de Capitou

LUNDI 2 JANVIER
AVF - 14h30 : Reprise des activités - Local AVF - 33, Avenue Janvier Passero - Tél. : 09 77 03 40 67

JEUDI 5 JANVIER
Marina Rando - 7h45 : Ports et chateaux - RDV Parking Robinson (durée 3h30 - force 2) - 7h45 - Parking Robinson : Pelet - Suvières (force 3 -durée 6h) Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

VENDREDI 6 JANVIER
AVF - 10h-17h30 : Journées « Portes ouvertes » pour les adhésions - Local AVF - 33, Av. Janvier Passero
Tél. : 09 77 03 40 67

SAMEDI 7 JANVIER
10h30 - Atelier des P'tits papiers parents enfants (enfants 2-6 ans avec leurs parents) - sur réservation - Animé par Stéphanie Thérier - Médiathèque

DIMANCHE 8 JANVIER
JUDO CLUB
Toute la journée : Challenge Benjamins - Salle Olympie

LUNDI 9 JANVIER
MARINA RANDO
7h15 - Parking Robinson : Mont Cima (force 2 - durée 5h30) - 8h15 - Parking Robinson : Col du Trayas (force 1 - durée 4h30) - Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

MARDI 10 JANVIER
AVF - 7h45 : Visite de Monaco « hors des sentiers battus » Déjeuner - Départ arrêt de bus Cannes Marina Rens. et réservation à partir du 2 janvier : 09 77 03 40 67

MERCREDI 11 JANVIER
10h15 et 11h : L'Heure du Conte « La vie rêvée des bébés » (18 mois - 3 ans) Par Dominique Faucher - Inscription indispensable à la Médiathèque

JEUDI 8 DECEMBRE
KIOSQUE AGENDA 21
19h -12h30 : Conseil Info Energie

JEUDI 12 JANVIER
MARINA RANDO - 7h45 - Parking robinson : Le Cap Roux (force 2 - durée 3h30) - 6h45 - Parking Robinson : Mont Chauve (force 3 - durée 5h30)
Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

VENDREDI 13 JANVIER
20h30 : Les Âmes Frères - Cie Julien Lestel - Danse contemporaine - Espace Léonard de Vinci - Plein tarif : 15 € - tarif réduit : 9 € - Tarif adhérent : 11 €

VENDREDI 13 JANVIER
KIOSQUE AGENDA 21
9h-12h30 : Bibliothèque sonore

SAMEDI 14 JANVIER
MAISON DU PIED-NOIR
Assemblée générale - salle Neptune (Estèrel Gallery) à 15 h. - Tél. : 04 93 93 13 84

LUNDI 16 JANVIER
MARINA RANDO - 8h15 : Parking Robinson : Jardin du Val Rahmed (force 1 - durée 4h30)
7h45 - Parking Robinson : Crêtes du Grues (force 2 - durée 5h) - Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

JEUDI 19 JANVIER
MARINA RANDO - 7h45 - Parking Robinson : Le Ponadieu (force 2 - durée 3h30) - 6h45 - Parking Robinson : La Simbola (force 3 - durée 5h30) - Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

VENDREDI 20 JANVIER
18h : Vœux du Maire à la Population
Centre Expo Congrès

SAMEDI 21 JANVIER
ESCRIME- Interzone escrime cadets individuels - Gymnase Camus - 14h - 19h

SAMEDI 21 JANVIER
AVF - 19h30 : Galette des rois - Espace Maurice Muller Repas russe, ambiance violons et danses. - Rens. et réservation jusqu'au 16 janvier : 09 77 03 40 67

SAMEDI 21 JANVIER
CONCERT - 20h30 : Soirée Flamenco avec Ange à la guitare - Musique traditionnelle flamenca.- Espace Léonard de Vinci - Plein tarif : 15 € - tarif réduit : 9 € - Tarif adhérent : 11 €

DIMANCHE 22 JANVIER
ESCRIME
Interzone escrime par équipe - Gymnase Camus
8h - 19h

LUNDI 23 JANVIER
MARINA RANDO - 8h15 - Parking Robinson : Col de l'Essuyadou (force 1 - durée 4h30) - 7h45 - Parking Robinson : Perthus occidental (force 2 - durée 5h30)
Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

LUNDI 23 JANVIER
U.N.C - 14h30 : Assemblée Générale de la section locale - Salle Méditerranée - 04 92 97 18 43

JEUDI 26 JANVIER
AFV - 7h : Sortie neige à Auron - Raquette ou promenade dans la station. - Ouvert à tous les adhérents ski - Rens. et réservation : 09 77 03 40 67

JEUDI 26 JANVIER
MARINA RANDO - 7h45 - Parking Robinson : Lac de l'Ecureuil (force 2 - durée 3h30) - 7h45 - Parking Robinson : Pic de l'Ours (force 3 - durée 6h)
Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

VENDREDI 27 JANVIER
18h30 : Soirée « Bonne nuit les petits » spécial tous petits (3 à 5 ans) - Médiathèque - Soirée parents-enfants réservée aux 3- 5 ans

VENDREDI 27 JANVIER
KIOSQUE AGENDA 21
9h-12h30 : Bibliothèque sonore

DIMANCHE 29 JANVIER
TIR A L'ARC - Championnat Départemental - Salle Olympie - 8h30 - 19h

DIMANCHE 29 JANVIER
AMICALE CHRETIENNE - 14h30 : Assemblée Générale suivie d'un grand loto - Et du partage de la galette des rois - Salle MLN Contact

DIMANCHE 29 JANVIER
JUMPING - Poney Club des Ecureuils

LUNDI 23 JANVIER
MARINA RANDO - 8h15 - Parking Robinson : Circuit de Peygros (force 1 -durée 4h30) - 7h45 - Parking Robinson : Petite traversée de l'Estérel (force 2 - durée 5h30) - Tél. : 04 93 93 32 89 - 04 92 97 06 55

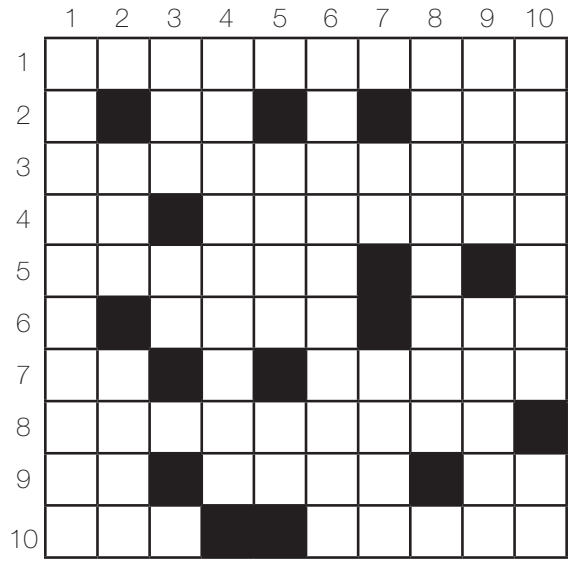

LES MOTS CROISÉS DE CAYA

HORIZONTALEMENT
1- Courants. 2- C'est le premier. Bière de pub. 3- Réels. 4- En plus. Ont croisé la chaîne. 5- Jeu d'argent récent. 6- Couvre le corps en désordre. Principe chinois. 7- Note. Reins mal en point. 8- Recédées. 9- Préposition. Avant la nuit. Fin d'infinitif. 10- En plus. Pensé.

VERTICALEMENT
1- Débuts à l'opéra. 2- Grecque. Il lui incombe. 3- Sévère. Consonne doublée. 4- Sont du commencement. 5- De bas en haut loi royale. Refus anglais. 6- Déroutées. 7- Deux lettres de bras. Département. 8- Freinée. 9- Siège de l'école d'Eléate. N'est pas debout. 10- Période d'examen. Note.

Réponses - Horizontalement : 1. Ordinaires. - 2. Un. Ale. - 3. Véritables. - 4. Et. Tissées. - 5. Rapido. - 6. Paeu. Tao - 7. Ut. Reisn. - 8. Revendues. - 9. En. Soir. Ir. - 10. Sus. Sensé.
Verticalement : 1. Ouvertures. - 2. Era. Tenu. - 3. Dur. PP. - 4. Initiales. - 5. Tide. No. - 6. Abasourdis. - 7. Bs. Eure. - 8. Ralentie. - 9. Elée. Assis. - 10. Session. Re.

CINÉMA

Lundi 9 janvier - 15h / 18h
LES LYONNAIS

Lundi 16 janvier - 15h / 18h
OR NOIR

Lundi 23 janvier - 15h / 18h
LA DELICATESSE

Lundi 30 janvier - 14h30 / 18h
JOHN EDGAR HOOVER

Lundi 6 février - 14h30 / 18h
MILLENIUM

Lundi 13 février - 15h / 18h
10 JOURS EN OR

Dimanche 19 février - 15h / 18h
LA VERITE SI JE MENS 3

Lundi 20 février - 15h / 18h
LA VERITE SI JE MENS 3

J. Edgar
Biopic, Drame
Le film explore la vie publique et privée de l'une des figures les plus puissantes, les plus controversées et les plus énigmatiques du 20e siècle, J. Edgar Hoover. Incarnation du maintien de la loi en Amérique pendant près de cinquante ans, J. Edgar Hoover était à la fois craint et admiré, honni et révéré. Mais, derrière les portes fermées, il cachait des secrets qui auraient pu ruiner son image, sa carrière et sa vie.
Réalisé par Clint Eastwood - Avec Leonardo DiCaprio, Naomi Watts, Armie Hammer

Millenium : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes
Policier, Thriller
Mikael Blomkvist, brillant journaliste d'investigation, est engagé par un des plus puissants industriels de Suède, Henrik Vanger, pour enquêter sur la disparition de sa nièce, Harriet, survenue des années auparavant. Vanger est convaincu qu'elle a été assassinée par un membre de sa propre famille.
Lisbeth Salander, jeune femme rebelle mais enquêtrice exceptionnelle, est chargée de se renseigner sur Blomkvist, ce qui va finalement la conduire à travailler avec lui.
Entre la jeune femme perturbée qui se méfie de tout le monde et le journaliste tenace, un lien de confiance fragile va se nouer tandis qu'ils suivent la piste de plusieurs meurtres. Ils se retrouvent bientôt plongés au cœur des secrets et des haines familiales, des scandales financiers et des crimes les plus barbares.
Réalisé par David Fincher - Avec Daniel Craig, Rooney Mara, Christopher Plummer

10 jours en or
Comédie dramatique
Marc Bajau sillonne le pays pour le compte d'une marque de vêtements. Il aime cette vie sur la route, libérée de toute contrainte et faite de rencontres d'un soir. Mais alors qu'il démarre une nouvelle tournée de promotion, sa dernière conquête s'en va en lui laissant son fils, Lucas, un petit métis de six ans…
Commence alors une traversée de la France pas comme les autres, où Marc et Lucas vont croiser la route de Pierre, un retraité fantasque et envahissant, et celle de Julie, une jeune femme en errance.
Au cours de cette odyssée, flanqué de son trio improbable, Marc Bajau va connaître "10 jours en or" qui vont changer sa vie...
Réalisé par Nicolas Brossette - Avec Franck Dubosc, Claude Rich, Marie Kremer

La Vérité si je mens ! 3
Comédie
Eddie, Dov, Yvan et les autres… Nos chaleureux amis ont migré du Sentier moribond à la banlieue florissante d'Aubervilliers… Là même où les vieux entrepreneurs juifs ont laissé le terrain à de jeunes grossistes chinois courageux et dynamiques…
La petite bande est toujours aussi soudée, solidaire que lors des épisodes précédents, et la vie suit son cours, au gré des petits évènements familiaux et des affaires.
Dov semble toujours frivole, Eddie entreprenant, Yvan transi, Karine désinvolte, Sandra résolue, Chochana naïve, Serge irresponsable et mythomane. Quant à Patrick, il est amoureux et l'heureuse élue est loin d'être facile d'accès.
Tout irait pour le mieux jusqu'à ce qu'un vent mauvais apporte son lot d'adversité compromettant sérieusement la cohésion du groupe.
Succomberont-ils sous l'orage à la zizanie, ou bien, une fois de plus, à force d'entraide, de ruses et d'habileté, triompheront-ils de la crise avec panache ?.
Réalisé par Thomas Gilou - Avec Richard Anconina, José Garcia, Vincent Elbaz

ESPACE LÉONARD DE VINCI

Estérel Gallery - 809 bd des Ecureuils - 06 210 MANDELIEU-LA-NAPOULE - Résumés au 08 92 68 31 23
Tarif normal : 6 euros / Tarif réduit : 5 euros - Vente des places le jour des séances à l'entrée - Parking Gratuit à proximité

SERVICES DE GARDE

Pharmacies

samedi 9h15 à 12h15-14h30 à 19h30
dimanche 9h à 12h15 et lundi matin

Samedi 31 décembre
Dimanche 1er janvier
Lundi 2 janvier
SUMERIE
293, Avenue Janvier Pasero
Tél : 04 93 49 70 23

Samedi 8 janvier
Dimanche 9 janvier
Lundi 10 janvier
CANNES MARINA
Le Surcouf
Tél. 04 93 49 54 10

Samedi 14 janvier
Dimanche 15 janvier
Lundi 16 janvier
MINELLE
884, Avenue de Fréjus
Tél. : 04 93 49 24 43

Samedi 21 janvier
Dimanche 22 janvier
Lundi 23 janvier
GRAND PRÉ
882, Avenue Janvier Pasero
Tél . : 04 93 93 01 46

Samedi 28 janvier
Dimanche 29 janvier
Lundi 30 janvier
MARCO POLO
Bd des Ecureuils
Tél : 04 93 49 24 68

Médecins

du vendredi 20h au lundi 8h

Vendredi 30 décembre
Samedi 31 décembre
Dimanche 1er janvier
Docteur FRANCOIS
04 92 97 88 85
06 08 64 78 98

Vendredi 6 janvier
Samedi 7 janvier
Dimanche 8 janvier
Docteur BOTELLA
06 12 47 04 87

Vendredi 13 janvier
Samedi 14 janvier
Dimanche 15 janvier
Docteur GIACOBBI
04 93 49 13 14
06 07 57 53 81

Vendredi 20 janvier
Samedi 21 janvier
Dimanche 22 janvier
Docteur NEACSU
06 06 55 84 35
04 92 97 61 49

Vendredi 27 janvier
Samedi 28 janvier
Dimanche 29 janvier
Docteur GOLBAGHI
04 93 49 79 33
06 10 32 75 68

Pompiers : 18 - SAMU : 15
Centre anti-poison : 04 91 75 25 25
Grands brûlés - Marseille : 04 91 94 16 69
Pharmacie de garde nuit : appeler le17 (gendarmerie)
S.O.S Médecins : 0 825 005 004 (24/24)
Allô Médecins de garde : 0 810 850 505 (24/24)
Garde de Chirurgien-dentiste : 04 93 01 14 14
Association LILA (infirmières 7/7) : 06 69 62 06 06

POLICE MUNICIPALE

N° VERT 08 00 24 04 08
APPEL GRATUIT

TAXIS

SINESI Michel	06 09 332 416
POLICARO Sébastien	06 09 843 737
STEEN Denis	06 07 056 444
Taxi David	06 09 525 425
PICCIAU Pascal	06 07 141 277

MAIRIE

Tél. 04 92 97 30 00

Hôtel de Ville	8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Personnel	8h30 à 12h et 14h à 17h
Urbanisme	14h à 17h sauf le vendredi 12h à 17h
État-Civil	8h30 à 17h en continu

ETAT CIVIL

Naissances

Cyliane HEBERT, le 06/11
Yann VANLÉDE, le 06/11
Sohan GARCIA, le 15/11
Antoine JOURON, le 17/11
Margaux COURRIN, le 18/11
Jean-Luc BELTRANDO, le 14/07
Nolan LERTOLA, le 21/11
Calum BURR, le 22/11
Tom JONTE, le 23/11
Kamille WOTIN , le 02/12
Jullian MUR, le 23/11
Noa-Antoine JOLY, le 21/11
Nathan CHAILLY, le 21/11
Aiman BRAA, le 29/11
Richard PINDER, le 1er/12
Seifdine SALDJA, le 30/11

Décès

Jacqueline DUMORT Epse AUMONT, le 15/11
Roland CROS, le 08/11
Bernard DÈBRAIS, le 21/11
Prestina BARTOLETTI Vve BABAJKO, le 19/11
Henri PERRISSOL, le 28/11
Françoise GIANOGLIO Vve FENOGLIO, le 29/11
Christian GRAS, le 1er/12
Dolores IBANEZ Vve VICENS, le 26/11
Jean LECALLIER, le 26/11
Marie SALADINI, le 03/12
Anita GUETTE Vve MOSCATELLI, le 28/11
Marie DALMASSO Vve GIULIANO, le 02/07
Irmgard HUMANN Vve MATHIEU, le 04 :12
Pierre CERLATI, le 08/12
Marie-Claude GAUTHIER, le 1er/12
Frédéric PAULON, le 28/11
Yvonne DAUBON Epse BOZZETTO, le 03/12
Gérard DORIGNY, le 11/12
Henri GUÉGAN, le 11/12
Francis HERREROS, le 12/12
Paul SIMON, le 15/12

Ils ont dit oui

Talel ALOUI et Aïda DRIDI, le 26/11
Franck GEORGES et Emese MAGYAR, le 14/12

ESPACE LÉONARD VINCI

MANDELIEU-LA NAPOULE

« LES ÂMES FRÈRES »

DANSE CONTEMPORAINE / NEOCLASSIQUE

Vendredi 13 janvier 2012
à 20h30

Mandelieu La Napoule Côte d'Azur

Espace Léonard de Vinci - Estérel Gallery
www.ticketnet.fr - www.francebillet.com
04 92 97 49 65 - www.mandelieu.fr

Conseil Général des Alpes-Maritimes

La Strada